

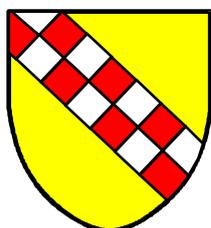
Avusy Actualités

Bulletin communal d'information

Juillet 2015

SOMMAIRE

Présentation de vos élus	2-3
En question	4-5
Burkina Faso	6
Environnement	7
Avusy en fêtes	8-9
Manifestations annoncées	10
Communiqués	11-15
Informations utiles	16-17
Sociétés, associations et groupements	18-19
Calendrier des manifestations	20



www.avusy.ch

Editeur responsable :
Mairie d'Avusy

Prochaine parution :
Automne 2015

Délai pour la remise des articles
Octobre 2015

Editorial

REMBLAIS ET SABLIERE DU CANNELET

Des sujets très préoccupants

Comme je l'ai déjà indiqué dans de précédents éditos, je souhaite que cette nouvelle législature soit également fondée sur la transparence des dossiers en cours et à venir et donc sur la communication.

Après de multiples interventions et courriers auprès du Conseil d'Etat et des services officiels concernés, nous venons de recevoir le texte d'un projet de déclassement en zone industrielle des parcelles situées sur le site de Forestal.

Pour rappel, la commune a fait savoir il y a longtemps déjà qu'elle était opposée à un déclassement. A fin 2014 encore, votre Exécutif et le Conseil municipal avaient confirmé clairement cette position et la Mairie n'a pas attendu le début de la nouvelle législature 2015-2020 pour agir. Nous avons pris les devants en mettant le dossier dans les mains de notre avocat. Celui-ci a lancé une procédure pour signifier au gouvernement cantonal la stricte opposition de la commune à tout déclassement et demandant que soit reconnu l'aspect illégal de l'activité déployée actuellement par la Sablière du Cannelet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du suivi.

Un autre dossier, connexe, fait l'actualité. Il s'agit du remblayage de certains sites avec des matériaux provenant notamment des chantiers du CEVA. Les médias ont rapporté que, faute de «trous» à boucher, il restait la possibilité de créer des buttes sur certains terrains agricole. A ce jour il n'y a pas de site recensé sur notre commune, mais l'un d'eux n'est pas sans nous préoccuper. Situé sur la commune de Laconnex, au lieudit «La Feuillée» (à proximité du terrain des petits avions), il est censé être remodelé en buttes de plusieurs mètres destinées à emmagasiner des matériaux d'excavation. En fait, le problème n'est pas tant la hauteur des buttes que les nuisances occasionnées par le trafic des camions en relation avec cette opération.

Selon le rapport obtenu avec beaucoup de difficultés auprès des services officiels, ces transports généreraient une augmentation de trafic d'environ 2% sur les routes concernées. Pour notre commune il s'agit de la route des Allues, qui enregistrerait de ce fait 85 allers-retours de camions par jour, cela 250 jours par année et pendant 3 ans. Faites le calcul et vous arriverez comme nous à un total impressionnant... qui nous inquiète.

Comme pour la sablière du Cannelet sur le site de Forestal, votre Exécutif a exprimé son désaccord au Conseil d'Etat. Donc affaire à suivre aussi.

René Jemmely
Maire



2 Présentation de vos élus

A VOTRE SERVICE LES AUTORITÉS D'AVUSY

Nous avons l'avantage de vous présenter la composition des autorités pour les cinq ans à venir : le maire, ses deux adjoints, le Conseil municipal constitué de treize personnes (ce nombre est lié à celui des habitants de la commune, actuellement 1443), ainsi que les commissions du Conseil municipal avec leurs présidents respectifs.

Pour toute information ou communication, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie :

42, route du Creux-du-Loup à Sézegnin - tél. 022 756 90 60 - fax. 022 756 90 91 - courriel : info@avusy.ch
www.avusy.ch

Le Conseil exécutif



Olivier Goy
Adjoint au maire



René Jemmely
maire



Didier Fleck
Adjoint au maire

...et ses attributions

René Jemmely, maire :

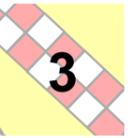
- Administration générale
- Aménagement du territoire
- Finances et économie

Olivier Goy, adjoint au maire :

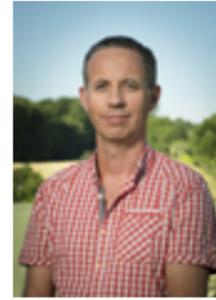
- Entretien des domaines privé et public communaux
- Mobilité
- Protection de l'environnement

Didier Fleck, adjoint au maire :

- Sécurité publique
- Action sociale
- Ecole, culture et loisirs



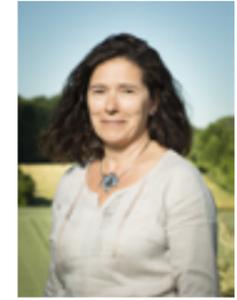
Le Conseil municipal



Thierry Bubloz
Entente - Unis pour Avusy



Françoise Cerutti
Les Indépendants



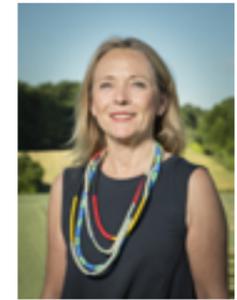
Adélaïde Cruchon
Les Indépendants



Patrick Fischler
Entente - Unis pour Avusy



Serge Guinand
Les Indépendants



Claire-Lise Haldemann
Entente - Unis pour Avusy



Jacques Hutin
Les Indépendants



Philippe Iseli
Les Indépendants



Olivier Jungo
Entente - Unis pour Avusy



Daniel Menétrey
Entente - Unis pour Avusy



Claude-André Meyer
Les Indépendants



Joël Pürro
Les Indépendants



Ursula Zielazek
Entente - Unis pour Avusy

Les commissions du Conseil municipal et leur président(e)

- Commission aménagement et travaux : Claude-André Meyer
- Commission sociale, scolaire, civisme et sécurité : Françoise Cerutti
- Commission environnement : Olivier Jungo
- Commission finances : Thierry Bubloz
- Commission économie et agriculture : Daniel Menétrey



Les dilemmes du développement genevois

Ainsi donc le Conseil fédéral a revu à la baisse les surfaces agricoles dont le Gouvernement genevois proposait le déclassement en zones constructibles. Dans la foulée, c'est toute l'évolution de la région genevoise qui est mise en question.

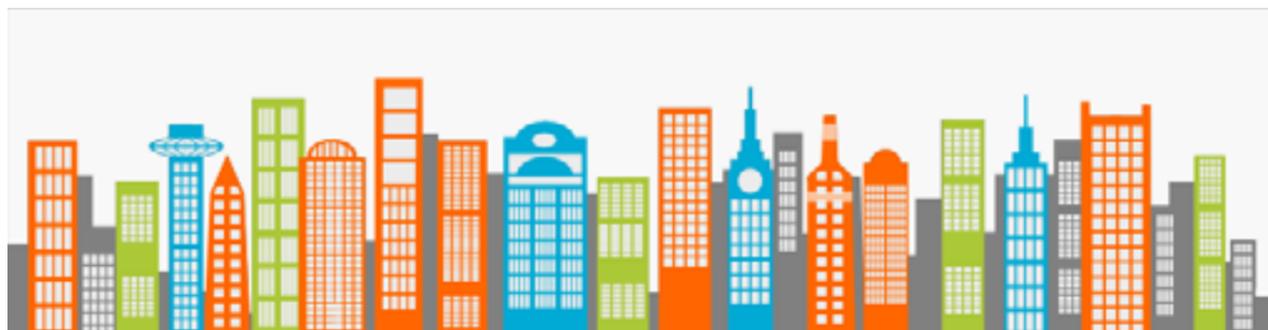
Incontestablement, cette région reste un pôle d'attraction économique au sens large, c'est-à-dire y compris les campus scientifiques, les organisations à vocation internationale, les milieux culturels et sportifs et l'on en passe. Or, outre les bâtiments dévolus aux entreprises et activités elles-mêmes, qui dit attraction et développement dit logement de toutes les personnes qui y collaborent. Et c'est (surtout) là que ça coince. A l'évidence, un certain retard a été pris en la matière, qui affecte aussi bien les résidents que le potentiel de nouveaux arrivants. Pour le combler, du moins en partie, à défaut des déclassements de terrains agricoles prévus, deux solutions sont envisagées: une densification de la zone de villas et des surélévations.

Difficile d'y voir la panacée. La première fait peser une vague menace d'expropriation ou suggère en tout cas un rachat aussi progressif qu'aléatoire d'habitations privées par les collectivités publiques jusqu'à disposer de zones propices à des constructions plus denses. La seconde se heurte à des règlements assez draconiens et à des considérations esthétiques, parfois là même où l'on parlait autrefois de protection: difficile par exemple d'imaginer tout Carouge avec deux étages de plus !

trop bousculer. On ne peut pas leur donner entièrement tort : alors que pas loin de chez nous (France voisine mais aussi certains cantons romands sans parler de la Suisse centrale) des surfaces vierges se prêteraient à toute sorte d'implantations, l'actuel équilibre centre, périphérie et campagne est à Genève assez satisfaisant, hormis certains aspects comme la circulation. Faut-il que son attractivité nous conduise à racler les fonds de tiroirs des surfaces et volumes disponibles pour en rajouter une couche ?

Les milieux économiques ne sont évidemment pas les derniers – et souvent à juste titre également – à arguer que «qui n'avance pas recule» et que, le jour où des pans d'activités traditionnelles disparaîtront ou se rétréciront comme on l'a vu dans le passé, nous n'aurons que les yeux pour pleurer sur notre refus d'accueillir toute celles qui s'étaient présentées.

Un débat en cours symbolise en quelque sorte cette dualité. Pour les uns, sans son aéroport, notre canton n'aurait connu ni son développement économique ni sa notoriété internationale. D'autres voient précisément dans ce développement une cause principale de la détérioration de la qualité de vie pour des dizaines de milliers d'habitants et brandissent



Affrontements

En face, c'est-à-dire du côté des opposants de diverses couleurs politiques à un développement débridé ou même relativement contenu, on invoque un équilibre, une harmonie qu'il serait déraisonnable de

la menace d'une extension des vols de nuit, alors même qu'absolument rien n'indique que les règlements actuels, interdisant les vols entre 24 h. et 6 h., pourraient être modifiés.

Quant aux dossiers dont parle René Jemmely dans



son éditorial, on ne peut contester qu'ils sont aussi, d'une certaine manière bien qu'à une tout autre échelle, un effet de ce développement, avec les interrogations qui y sont liées.

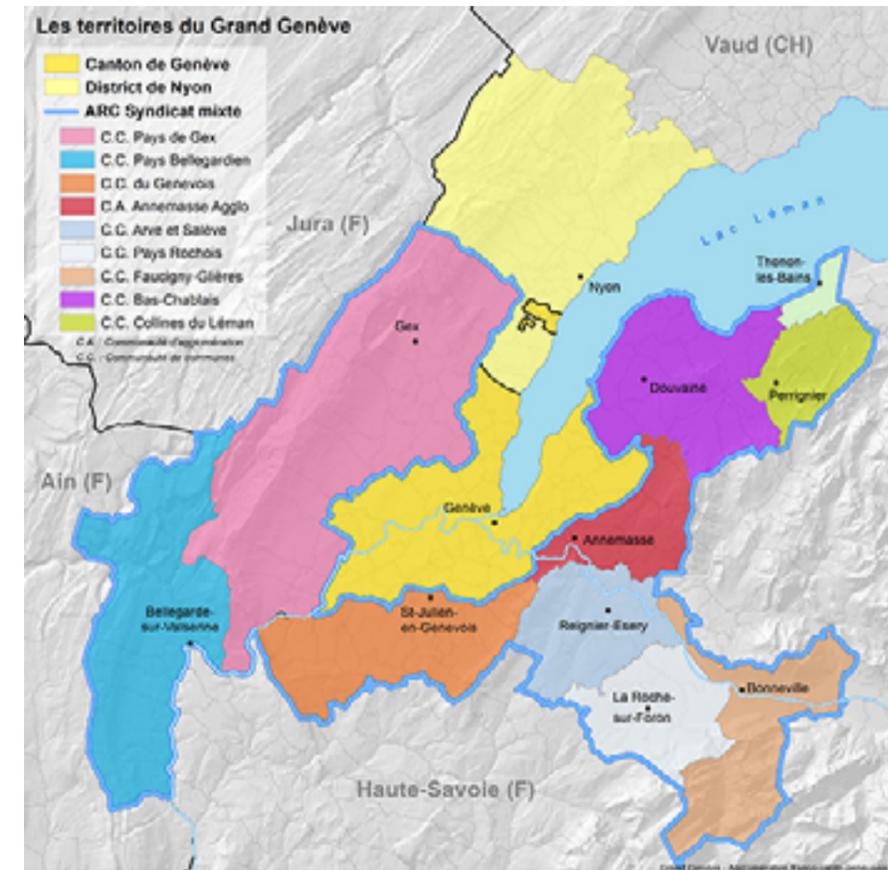
Un rêve

Dans ce débat qui ne date pas d'hier mais qui a pris une dimension plus aiguë avec le veto mis par Berne à certains déclassements, difficile de ne pas inviter un acteur du développement de la région resté pour l'heure fort discret. Nous voulons évidemment parler du «Grand Genève» et plus particulièrement sa partie occidentale, dont une bonne partie ressemble encore à une friche économique et urbanistique.

Bassin géographique totalement cohérent qui mériterait la fin d'insupportables crispations entre voisins,

mais pour l'heure chiffon de papier de par l'existence de frontières politiques aussi légitimes que contraignantes, le Grand Genève offrirait la réponse aux dilemmes évoqués ci-dessus si les activités pouvaient s'y développer comme l'habitat en totale osmose avec les nôtres. A défaut d'espérer, en ces temps de commémoration du rattachement de Genève à la Confédération, voir l'Ain et la Haute-Savoie faire sécession et demander asile à la Suisse, il ne reste qu'à espérer que les Constitutions, lois et règlements respectifs permettront de gommer un jour ce qui fait obstacle au développement naturel de Genève. On peut rêver, non ?

Didier Fleck
Adjoint





Burkina Faso

Nous les aidons car ils le méritent !

Depuis de nombreuses années, les différentes communes de la Champagne soutiennent des projets de développement au Burkina Faso.

Afin d'assurer l'enseignement des matières de base, des classes d'école primaire ont dû être ouvertes. A la suite de cette formation, les élèves peuvent choisir une filière technique : mécanique auto, construction métallique, maçonnerie ou menuiserie. A la fin de leurs études, ils ont la possibilité de se présenter aux différents examens professionnels organisés par l'Etat, dont notamment le certificat d'aptitudes professionnelles. Pour célébrer les 12 ans d'existence de cette école, des représentants des 8 communes se sont rendus au Burkina Faso, pour assister à la cérémonie officielle donnée en leur honneur. Sur la grande place de l'école les discours ont été prononcés et animés par la verve de nombreuses personnalités : «le popé» roi traditionnel de Pô, l'adjoint au maire, les représentants des ministères, etc. Les interventions sont entrecoupées de danses et musiques coutumières devant un public nombreux formé des élèves, professeurs, parents et des délégués des communes de la Champagne genevoises.

L'expérience et l'impression ressenties ont été formidables. Les habitants du Burkina Faso sont souriants, malgré leurs préoccupations quotidiennes de nourrir leurs familles. Les Burkinabès ont donné le nom à leur pays, signifiant : «au pays des hommes intègres».

Ils nous ont demandé de transmettre aux habitants de nos communes leurs remerciements et salutations.

Naturellement il reste toujours beaucoup à faire. Le comité de communes est en train d'organiser un microcrédit pour des femmes de Pô, un projet de centre de formation en agriculture biologique est en préparation et naturellement nous cherchons toujours des parrainages pour les enfants de Pô.



Au Burkina Faso, 85 % de la population est analphabète et seuls 35 % des enfants sont scolarisés, faute de moyens financiers.

Alors nous vous appelons à être des nôtres en donnant une chance à un enfant de pouvoir recevoir une formation et lui assurer un avenir en le parrainant. Vous pouvez également, si vous le souhaitez, leur offrir un repas en faisant un don.

Monsieur Philippe Lädermann est le président de cette association et pour obtenir de plus amples renseignements vous pouvez le contacter au 079 413 73 80.

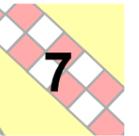
Une soirée de soutien ouverte à tous les habitants de nos communes de la Champagne aura lieu

samedi 19 septembre 2015 à 19h00 au centre communal d'Avusy à Athenaz

Réservation jusqu'au 10 septembre 2015

Relation bancaire : Ass. pour un centre de formation artisanale à PO, Burkina Faso, 1287 Laconnex, auprès de la BCGE no. IBAN CH52 0078 8000 C331 5597 3.

Environnement



Aidons à éviter la disparition de millions d'oiseaux !

De multiples causes engendrent la régression de l'avifaune. La destruction des biotopes et l'emploi abusif de pesticides contaminant les chaînes alimentaires entraînent un grave déséquilibre de l'écosystème. La modification de nos constructions ainsi qu'une urbanisation effrénée font disparaître de nombreux sites de nidification. Chaque année, les chocs contre des baies vitrées tuent près d'un million d'oiseaux en Suisse... et chaque année aussi plusieurs millions d'oiseaux servent d'entremets aux chats.

On peut estimer la population féline entre 30 à 40 individus au kilomètre carré. Or nos amis les chats représentent le plus grand prédateur des jeunes passereaux. C'est pourquoi il est important d'agir afin de préserver les chances de nidification et l'émancipation des jeunes oiseaux de nos jardins, villages et villes. Il est tout à fait possible de créer les conditions d'une bonne cohabitation.

Comment agir ?

La période de nidification et de nourrissage débute au mois d'avril pour se terminer fin août. Il est facile de respecter le cycle de reproduction par différentes actions :

1. Votre félin a repéré un nid dans votre jardin ? Prendre contact avec le Centre ornithologique de réadaptation (COR) au 079 624 33 07 est l'action la plus positive à envisager. Un spécialiste vous indiquera la marche à suivre. Selon l'emplacement du nid, différentes options pourront être envisagées.
2. Les oisillons sont nés. Des petits cris répétitifs, l'agitation des parents autour du nid, le va-et-vient provoqué par le nourrissage, l'odeur des fientes sont autant de facteurs qui attireront Mistigri. Selon les espèces, cette période très délicate dure 15 à 18 jours. Soyez vigilants !
3. Les oisillons devenus trop gros pour le nid - par exemple le merle noir - finissent par le quitter en se laissant tomber à terre. Nous sommes alors dans la période de nourrissage au sol. Les parents dispersent leurs jeunes, pour éviter le risque de prédation massive et ainsi sauvegarder le plus grand nombre d'oisillons.
4. Pendant cette période d'émancipation qui dure environ 5 à 7 jours, chaque propriétaire de chat devrait veiller à restreindre son territoire, pendant une dizaine de jours.

De manière générale, afin de préserver l'avifaune, il est bon de conditionner les chatons par l'apprentissage du port d'un collier ou d'un harnais muni d'une ou de plusieurs clochettes. Le chat s'habitue très rapidement à ce corps étranger. Les oiseaux en entendant ces clochettes partiront à tire-d'aile.

Et s'ils ne vous remercient pas par des mots, leur seule présence préservée dans votre environnement vous récompensera de votre attention.

Centre ornithologique de réadaptation – Chemin des Chênes 47 – 1294 Genthod – Tél. 079 62433 07 – www.cor-ge.ch

«Je ne peux pas réprimer mon instinct de chasseur. L'harmonie peut être préservée par de simples gestes et précautions de mon propriétaire.»



Un Feuillu coloré sous un ciel gris



Les aînés dans le Val de Travers



Promotions : apothéose de l'année scolaire



La Kermesse d'Avusy 2015

Chers Habitants, Chers Paroissiens,

Les 22, 23 et 24 août prochains aura lieu notre traditionnelle Kermesse à Avusy.

Venez nombreux nous rejoindre sous un «ciel» généreux de joie et de bonne humeur.

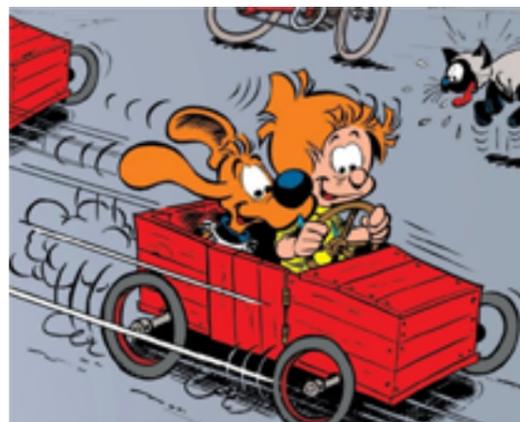
Pendant ces trois jours de fête, vous aurez l'occasion d'éveiller vos papilles aux goûts des divers restos et d'être portés par les différentes ambiances et sons musicaux.

Comme de coutume, des animations pour vos enfants seront prévues, dont la course de caisses à savon, le dimanche 23 août. Toutes les informations à ce sujet figurent sur le site Internet (www.avusy.ch) et sur les panneaux d'affichage de la commune.

Afin que la fête soit belle, nous avons également besoin de votre générosité pour garnir différents stands, notamment :

- celui de la brocante : contact Mme Dominique VUICHARD 079.356.46.62
- celui de la pâtisserie : contacts Mme Sandra CONSTANTIN 079.509.72.45 et Mme Nathalie DUPONT 079.797.09.35
- celui de l'artisanat : contact Mme Zita MINASSO 022.756.13.67 ou 076.559.37.84.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension pour les éventuelles nuisances que la fête pourrait occasionner et vous souhaitons à tous un bel été et de belles vacances !



A très bientôt,
Le comité d'organisation



sant "e" scalade

Rien de tels que les entraînements collectifs pour combiner effort et convivialité ! C'est le principe sur lequel s'appuie l'association sant"e"scalade, programme de promotion de la santé et d'une activité physique régulière, pour inviter toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à pratiquer la marche et la course à pied. Avec la participation des physiologistes du sport du centre Athletica, vos envies d'activité physique seront assouvies dans un paysage bucolique et une ambiance conviviale aux côtés d'experts avisés.



Les entraînements destinés aux débutants ou en reprise d'une activité sportive à la recherche de dimanches actifs cet été reprennent **dès le 2 août jusqu'au 11 octobre**. Le lieu de rendez-vous est à **10h00 au centre sportif de Vessy** qui se transforme en centre de remise en forme de plein air pour tous. Les débutants sont accueillis et les habitués retrouvent leurs marques. Chacune et chacun, à son rythme, reprend goût à l'effort, que ce soit par la marche ou la course dans un cadre verdoyant et une ambiance décontractée. Les progrès sont rapides et encourageants. Ils redonnent du plaisir à se faire du bien par une activité physique régulière. Les uns sont surpris par leur propre endurance alors que les autres ne se rendent même plus compte des efforts fournis.

Les entraînements dédiés aux seniors se déroulent **les jeudis dès le 17 septembre jusqu'au 3 décembre**. Le lieu de rassemblement est au **centre sportif du Bout-du-Monde à 14h30**. Durant deux heures, ces entraînements sont une excellente occasion de préserver sa forme mais aussi de faire de nouvelles rencontres.



Les entraînements en commun reprennent place dans l'agenda sportif aux lieux spécifiés ci-après les 7 dimanches avant la Course, **du 18 octobre au 29 novembre** ; l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des sentiers agréables propices à l'activité de plein air...



Date et heure	Lieu	Rendez-vous
18 octobre, 10h00	Versoix	Centre sportif de la Bécassière
25 octobre, 10h00	Vandoeuvres	Parc de la Mairie
1 novembre, 10h00	Aire-la-Ville	Centre sportif
8 novembre, 10h00	ONU	Place des Nations
15 novembre, 10h00	Saint-Julien	Stade de la Paguette
22 novembre, 10h00	Vernier	Le Lignon
29 novembre, 9h00	Genève	Promenade des Bastions

Vous l'aurez compris, nous avons tous à y gagner à faire battre notre cœur un peu plus fort. Les organisateurs et leurs infatigables bénévoles vous attendent avec impatience à ces séances.

Même si pour certains, la participation à la Course de l'Escalade est une motivation particulière à garder en ligne de mire, ce n'est en aucun cas une obligation. **La participation à ces entraînements est gratuite et libre de tout engagement !**



Association intercommunale
pour l'accueil familial de jour

Région Champagne Genevoise et Bernex

Le Couffin

Association ayant pour but d'apporter **un appui administratif gratuit aux personnes qui souhaitent garder des enfants en toute légalité.**

Pour les parents, nous sommes **un relai fiable et professionnel** pour toutes les questions en relation avec le placement d'enfants, que ce soit pour l'accueil familial de jour, des dépannages durant les vacances scolaires, un service baby-sitting, des informations sur les différents jardins d'enfants, etc...

Prenez contact avec notre coordinatrice Sylvie Tornay,

au **022 756 09 91**

ou consultez notre site internet :

www.lecouffin.ch

L'Association Le Couffin est une association intercommunale à but non lucratif subventionnée par les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral



Sus aux punaises de lit !

Ce problème n'est pas nouveau, car ces petites bêtes côtoient l'homme depuis probablement 35'000 ans.

Grâce aux insecticides de synthèse, elles avaient pratiquement disparu de l'Occident dans les années 40 et leur réapparition est due à notre grande mobilité; il faut savoir que ce sont des autostoppeuses hors pair.

Propres ou sales, appartements ou villas, elles n'ont pas de préférence, puisque seul le sang humain les attire.

Petites mais costaudes, elles peuvent résister à des températures de gel pendant des semaines et de 6 à 12 mois sans se nourrir, confortablement installées dans nos matelas, nos oreillers et autres endroits douillets de nos habitations.

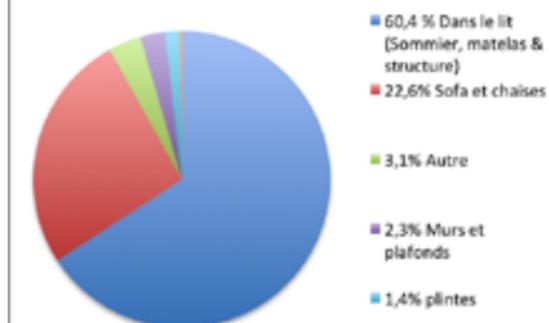
En tant que telle, la punaise n'est pas dangereuse pour l'homme et ne transmet pas de maladie : la petite ne fait «que» piquer. Mais voilà, les symptômes aux piqûres peuvent être différents d'une personne à l'autre, allant du simple bouton à l'apparition de lésions cutanées bien plus importantes.

Alors, si vous présentez des piqûres d'insecte inexplicables souvent disposées de manière linéaire, si vous avez des tâches brunâtres sur votre matelas, si vous trouvez des restes de carapaces brun clair ou des petites taches de sang sur vos draps ou oreillers, il vous faut agir sans tarder et faire appel à une entreprise spécialisée et ne pas se débarrasser de ses objets infestés sans les protéger rigoureusement, et mentionner obligatoirement leur présence à l'aide d'affiches au format A4.

De telles affiches A4 sont à disposition à la Mairie. Les sacs prévus pour l'élimination des objets infestés sont également en vente à la Mairie.

La limitation de la propagation passe également par la prévention et c'est tous ensemble, par notre discipline, que nous arriverons à bout de ces squatteuses de nos nuits.

Endroits où aiment se cacher les punaises de lit
www.punaisedeslits.info
(Selon un étude de l'Univ. du Kentucky)





14 Communiqués

Dans votre jardin Respectez les prescriptions !

Taille des haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies situées en bordure de route doivent être taillées à une hauteur maximale de 2 mètres et ne pas empiéter sur la voie publique. Ce travail doit être effectué à front des chemins communaux et privés jusqu'au

15 juillet de chaque année.

Il arrive que des haies non élaguées perturbent grandement le passage des piétons sur les trottoirs, les croisements des voitures, ainsi que la visibilité. Aussi, pour des raisons de sécurité, nous comptons sur la compréhension des propriétaires pour prendre les mesures qui s'imposent même avant la date butoir imposée par la loi (*extrait de la législation en vigueur : L1-10 - loi sur les routes*).

Nous remercions les personnes concernées de respecter ce délai, faute de quoi la commune se verra dans l'obligation de faire appel à une entreprise spécialisée pour effectuer ce travail, qui sera facturé à qui de droit.

Feux de jardin

Nous profitons également de vous rappeler que, depuis 2007, les feux de déchets verts sont strictement interdits dans tout le canton de Genève.

Tondeuse à gazon et machine à souffler les feuilles mortes

L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit :

- a) de 20h. à 8h. du lundi au samedi;
- b) le dimanche et les jours fériés.

L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1er octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage :

- a) de 20h. à 8h. du lundi au samedi;
- b) le dimanche et les jours fériés;
- c) sur les chemins forestiers.

(Art 10B, loi F 3 10.03 - Règlement concernant la tranquillité publique)



Communiqués



Dans la commune Les bons comportements font les bons amis

Chiens

Leur nombre est en constante progression, aussi bien dans notre commune que ceux qui accompagnent leurs maîtres pour de belles balades dans notre campagne. Afin que cette cohabitation ne s'altère pas et pour des questions de bon sens, nous rappelons qu'il est interdit de lâcher les chiens dans l'enceinte du Centre communal d'Avusy (préau, place de jeux, terrain de rugby.), ainsi qu'à la place de jeux de Sézegnin.

Les cultures ne sont pas non plus des espaces prévus pour nos fidèles compagnons.

Nous commune est belle et vaste; par respect, nous vous remercions de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux et de déposer les sacs dans les poubelles ou les containers implantés sur la commune. Dame nature vous remercie.

Enfin, nous vous rappelons que, sur l'ensemble du territoire genevois, il est interdit de détacher les chiens dans les forêts du 1er avril au 15 juillet.

Pour toutes questions : http://ge.ch/dares/service-consommation-affaires-veterinaires/mon_chien_moi-919-3176-7280.html

Chevaux

Nous rappelons aux cavaliers que les trottoirs ne sont pas prévus pour les chevaux, mais bien pour les êtres humains.

Les cultures et bandes herbeuses ne sont pas des pistes de galop, même si elles vous font de l'oeil. Et comme leur nom l'indique, les chemins pédestres ne sont pas destinés aux chevaux

Les cavaliers doivent se comporter sur la route comme tout autre usager et respecter les mêmes codes. Lors des croisements avec les voitures, il est indispensable de se placer les uns derrière les autres. A partir de six cavaliers, vous devez vous mettre deux par deux, bien au bord de la chaussée, afin de faciliter le dépassement. Les réponses à vos questions : <http://www.fge.ch/htdocs/Files/Divers/Cavalcode3.pdf>.

Les chevaux sont des animaux de fuite, et, avec le bruit des fers sur la route, ils n'entendent pas forcément les cyclistes ou autres «engins» qui arrivent par derrière. Pensez-y : un petit sifflement ou un petit mot pour avertir de votre présence est toujours le bienvenu.

Déchets

Quelle chance nous avons : le centre de récupération est à deux pas de chez nous et est ouvert tous les jours, même le dimanche !

Nous remercions notre population de prendre soin de l'image de notre commune, qui passe également par ses déchetteries et ses bennes de déchets verts.

C'est avec tristesse que nous remarquons que nos différents espaces publics et nos bords de routes sont de plus en plus fréquemment jonchés de déchets en tous genres.

La nature n'est pas une poubelle et ne peut malheureusement pas se défendre contre ces incivilités : vous oui !

Déchets encombrants 2015



Au vu des volumes importants récoltés lors des précédentes levées et afin de toujours mieux vous servir, la commune a décidé d'augmenter la fréquence des levées des déchets encombrants en passant celles-ci de 4 à 6 par année.

Les encombrants sont à déposer au maximum 24h. à l'avance, au plus près des containers ou déchetteries communales.

Samedi 29 août 2015
Samedi 17 octobre 2015
Samedi 5 décembre 2015



Attention : la levée des déchets ménagers du lundi est programmée aux environs de 7h., pour les containers à roulettes et sur les grands axes uniquement. Le ramassage du vendredi reste inchangé.

La levée de compost est effectuée le lundi matin.



Sites de récupération à la disposition de la population

1. ESREC des Chânants

Chemin des Chânants
1293 Bellevue

Lundi - vendredi : 14h30 19h30
Samedi : 9h30 17h00
Fermé dimanche et jours fériés.

**2. ESREC du Site de Châtillon**

Route d'Aire-la-Ville
1233 Bernex

Lundi - vendredi : 14h30 19h30
Samedi - dimanche : 9h30 17h00

3. ESREC de la Praille

Avenue de la Praille 47
1227 Carouge

Lundi - vendredi : 14h30 19h30
Samedi - dimanche : 9h30 17h00

Mairie d'Avusy et agence postale

Rte du Creux-du-Loup 42 - Sézegnin
Tél. 022 756 90 60 – fax. 022 756 90 61

Heures d'ouverture :
Lu - me - ve 9h. à 12h. / 15h. à 17h.
Ma - je 10h. à 12h. / 15h. à 18h.
E-mail : info@avusy.ch
Site Internet : www.avusy.ch

Conciergerie de l'école

Veillez prendre contact directement avec la Mairie.

IMAD (institution genevoise de maintien à domicile)
Rue de Bernex 313 – Bernex
Tél. 022 420 20 14

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – Petit-Lancy
Tél. 022 427 64 20

HORAIRE D'ETE

Du lundi 29 juin au vendredi 21 août, la mairie et l'agence postale seront ouvertes

lundi, mercredi et vendredi de 10h. à 12h.
mardi et jeudi de 16h. à 18h.

Dès le 24 août, réouverture selon les horaires habituels.

SIG (Services Industriels de Genève)

Interventions urgentes (24h/24h) :
Tél. 022 420 88 11

Centre de relations clients :

Du lundi au vendredi de 7h.30 à 17h.30 – Tél.
0844 800 808

Relevé des compteurs (Date précise du relevé :
figure sur la facture qui précède le relevé)
Tél. 022 420 90 76

Catéchèse enfants

Les paroisses catholiques et protestantes de la Champagne ont le plaisir de vous faire part de leurs activités enfance pour l'année scolaire 2015 - 2016.

Pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte, nous vous proposons un éveil à la foi œcuménique, animé par la pasteur Rose-May Privet Tshitenge. Six rencontres dans l'année, au choix le mercredi de 10h à midi à la salle Saint-Jean à Genècy (Avully) ou le samedi de 9h30 à 11h30 à la salle de paroisse de Cartigny. Au programme : découverte de quelques histoires bibliques, musique, bricolages.

Pour les enfants dès 7 ans : groupe d'enseignement biblique de la paroisse protestante un jeudi à midi par mois à l'école d'Athenaz (5P - 8P). Pour la catéchèse des enfants de la paroisse catholique, 5 samedis matin durant l'année scolaire, de 9h15 à midi, à l'église d'Avusy.

Les diverses activités commencent au mois d'octobre. Les dates exactes figureront sur les sites internet des deux paroisses à la rentrée : champagne.epg.ch ou www.cath-ge.ch. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser, pour la paroisse catholique, à anita.mudry@bluewin.ch, tél. 022 756 03 81. ou, pour la paroisse protestante, à rose-may.privet.tshitenge@protestant.ch, tél. 022.756.10.80.





18 Liste des sociétés, associations et groupements d'Avusy

Amicale des pompiers d'Avusy

Président : M. Laurent DUFOURNET
6, rte d'Athenaz – ATHENAZ
Tél. 079 624 54 37

Association des parents d'élèves d'Athenaz (APE-Athenaz)

Présidente : Mme Nathalie WAELTI
18, ch. des Fiolages – SEZEGNIN
Tél. 022 736 83 33
www.ape-athenaz.ch - info@ape-athenaz.ch

Badminton

Président : M. Marco HESSELS
Tél. 022 756 03 76
Secrétaire : M. Philippe JENNI
30, ch. de Cusinand – ATHENAZ
Tél. 022 756 15 11

Bibliodul (bibliothèque / ludothèque)

Responsable : Mme Sandra BALZ
Centre communal d'Avusy
37, rte d'Athenaz – ATHENAZ
Tél. 022 756 92 83
bibliodul@gmail.com

Chorale paroissiale d'Avusy

Directrice : Mme Brigitte CHASSOT
34, ch. de Cusinand – ATHENAZ
Tél. 022 756 25 96

Compagnie Saint-Charles

Présidente : Mme Elizabeth GOLAY
9, rue du Faubourg – SORAL
Tél. 022 756 00 21

Compagnie des Sapeurs-pompiers

Commandant : M. Daniel MENETREY
17, ch. des Fiolages - SEZEGNIN
Tél. 079 277 71 73

Confrérie (tournoi de foot)

Président : M. Dylan FROSSARD
3, ch. des Quoattes – AVUSY
Tél. 022 756 11 41

«Les Cuivres de Grenand»

Président : M. Philippe ISELI
32, rte d'Avusy – AVUSY
Tél. 022 756 31 66

Dames paysannes

Cheffe de groupe : Mme Joëlle GUICHON
30, ch. de Cusinand – ATHENAZ
Tél. 022 756 11 32

Dance aerobics

Responsable : Mme Carmen BUSER
57, rte de Forestal – ATHENAZ
022 756 37 21
www.danceaerobics.com

Exposition de La Laiterie

Responsable : Mme Elsbeth MEYER
62, rte de Grenand – SEZEGNIN
Tél. 022 756 13 64

Fenêtres de l'Avent

Responsables : Mme Sandra BERTHOUD
Tél. 022 369 00 79
Mme Sophie DORFLIGER
Tél. 022 756 06 46

Feuillu

Président : M. Yves BONDI
31, rte d'Athenaz – ATHENAZ
Tél. 022 756 17 76

Fleurs avant le pain (soutien ponctuel aux personnes âgées et/ou exclues)

Responsable : Mme Françoise SPAHR
7A, ch. du Moulin-de-la-Grave - AVUSY
Tél. 022 756 15 62 ou 079 690 21 91

Jardin d'enfants les Escargots

Educatrice : Mme Muriel MAGNIN
Local : 44, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN
Tél. 022 756 29 42

Le Couffin

(Ass. intercommunale pour l'accueil familial de jour)
Centre de renseignements et de disponibilités pour les différents modes de garde des 0-12 ans
Coordinatrice : Sylvie TORNAY
33, rte d'Avully - AVULLY
Tél. 022 756 09 91
stornay@lecouffin.ch - www.lecouffin.ch

«Jeunesse d'Avusy»

Président : M. Johan HUTIN
42, ch. des Traversins – SEZEGNIN
Tél. 076 615 72 36
e-mail : jeunesseavusy@gmail.com

Les 24h. de rugby d'Avusy

Président : M. Laurent GARRIGUES
19, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN
Tél. 022 756 12 36
www.24hrugby.ch



19 Liste des sociétés, associations et groupements d'Avusy

«La Loutre»

Responsables : M. Stéphane BECK
49bis, rte du Creux-du-Loup – SEZEGNIN
Tél. 022 756 43 46

Nordic Walking

Responsable : Mme Daniëla KOPP
44, ch. des Traversins – SEZEGNIN
Tél. 079 401 67 75
www.bouger.ch

«Pétanque d'Avusy»

Président : Pierre TAMBORINI
26, ch. de Cusinand - ATHENAZ
Tél. 022 756 37 44

«Pétardiens»

Président : M. René JEMMELY
5, ch. des Plantées – SEZEGNIN
Tél. 022 756 36 22

RCA – Ecole de rugby

Responsable : M. Jean-Marc PYTHOUD
89, rte de la Plaine – LA PLAINE
Tél. 022 754 18 18

Restaurant scolaire «Les P'tites Assiettes»

Responsable : Mme Laure REYMOND
11A, ch. des Quoattes – AVUSY
Tél. 022 756 10 53

Rugby-club d'Avusy

Président : M. Laurent MARMEYS
16, rue Maurice-Braillard - GENEVE
Tél. 079 263 42 81
www.rcavusy.ch

Transport scolaire

Mme Rachel LUCHETTA BRADBURY Tél. 022 756 09 27
M. Olivier KRONEGG Tél. 022 756 05 32

TIC (atelier théâtre)

Responsable : M. Thierry MORENO
87, ch. des Quoattes – AVUSY
www.la-tic.ch
info@zimprotherapeutes.ch

Volley-ball «Les Manchots»

Responsable : Mme Jacqueline ISELI
32, rte d'Avusy – AVUSY
Tél. 022 756 31 66

Groupes politiques

«Les Indépendants»

M. René JEMMELY
5, ch. des Plantées – SEZEGNIN
Tél. 022 756 36 22

«Entente - Unis pour Avusy»

M. Eric GARDI
79, ch. du Cannelet - AVUSY
Tél. 022 756 20 09

Les membres du Bureau du Conseil municipal

Sont membres du bureau pour cette année :

Françoise Cerutti, présidente
Patrick Fischler, vice-président
Henri Gangloff, secrétaire.

Nous les remercions de leur engagement.

Dates des séances du Conseil municipal pour le 2ème semestre 2015

Le 29 septembre à 20h.
Le 10 novembre à 18h.30
Le 15 décembre à 20h.

Votations 2015

Le 18 octobre (Conseil national, Conseil des Etats)
Le 8 novembre (Conseil des Etats 2e tour)
Le 29 novembre (votation populaire)



Calendrier des manifestations

Août 2015

01.08.15	Fête nationale, salle communale d'Avusy
22 au 24.08.15	Kermesse, salle Saint-Charles
29 et 30.08.15	Tournoi de pétanque, centre communal d'Avusy

Septembre 2015

A définir	Randoschroumpf
26.09.15	Défi Boscardin, centre communal d'Avusy

Octobre 2015

03 au 18.10.15	Exposition, Laiterie de Sézegnin
09 au 11.10.15	Exposition mycologique, salle communale d'Avusy
24.10.15	Bal de la Jeunesse, salle communale d'Avusy

Novembre 2015

01.11.15	Tournoi des écoles de rugby, centre communal d'Avusy
07.11.15	Cochonnaille, salle communale d'Avusy
A définir	Tea-Room des Dames paysannes, salle communale de Sézegnin
21.11.15	Apéritif des pompiers, four à pain d'Athenaz
21.11.15	Sainte-Cécile, salle communale de Sézegnin
28.11.15	Soirée de soutien du rugby, salle communale d'Avusy

Décembre 2015

12.12.15	Escalade, village de Sézegnin
01.12 au 23.12.15	Fenêtre de l'Avent sur l'ensemble de la commune

Exposition du sculpteur Luc Tiercy à Avusy en septembre

Du 3 (vernissage) au 20 (finissage) septembre, Luc Tiercy exposera ses œuvres, sculptures et installations, dans les jardins de son atelier, chemin de Néry 26 à Avusy, «en plein air, par n'importe quel temps et en présence de l'artiste», comme l'annonce le carton d'invitation. Qui ajoute poétiquement, dans un texte dû à Julien Rapp :

«Chaque jour de sculpture, Luc passe une frontière invisible. Comme un rituel de sportif, il se coupe du monde, se met en condition (...) Il approche patiemment son œuvre (...) Il entre en résonance. Avec lui-même, avec la nature et le monde. Et dans ce silence, de son intime à la pierre, dans le travail patient et dans le jaillissement, il crée».

Atelier et «showroom» ouverts pour prolonger la découverte et l'échange, précise encore l'invitation. Voilà qui encourage à la visite, non ?

Exposition ouverte les jeudis et vendredis de 16h.30 à 19h., les samedis et dimanches de 15h. à 18h. – Entrée libre.

